

LE POINT D'ACCÈS AUX DROITS

Consultations gratuites
avec un avocat
à la Maison Des Usagers

LE POINT D'ACCES AUX DROITS

Les rendez-vous ont lieu à la Maison Des Usagers, au cœur du site central de Cadillac. (voir plan au dos).



CONTACT



Centre Hospitalier de Cadillac
89 rue Cazeaux Cazalet - CS 10089
33410 Cadillac sur Garonne
Téléphone : 05 56 76 54 54

C'EST QUOI ?



C'est un rendez-vous avec un juriste qui étudiera, conseillera et orientera l'utilisateur sur ses droits (problèmes de logement, conflits intra-familiaux, problèmes financiers ou professionnels). Il ne traitera pas les litiges concernant les soins sans consentement.

C'EST QUAND ?



Les 1ers jeudis après-midi de chaque mois, sur RDV uniquement (consultations de 30 minutes maximum).

C'EST POUR QUI ?



Les patients pris en charge au Centre Hospitalier et leurs familles rencontrant une problématique juridique.

C'EST FAIT PAR QUI ?



Des avocats du Barreau de Bordeaux, gratuitement.

Le point d'accès au droit est proposé par le Centre Hospitalier de Cadillac en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au droit de la Gironde (CDAD), l'Agence régionale de Santé (ARS) et le Barreau de Bordeaux.



FINANCEMENT



Les consultations sont complètement gratuites pour l'utilisateur.

COMMENT PRENDRE RDV ?

Le patient/ l'utilisateur prend rendez-vous auprès de la Direction des Usagers par téléphone au 05 56 76 52 73.



Je demande un RDV à la
Direction des Usagers



Ma demande
est enregistrée et étudiée



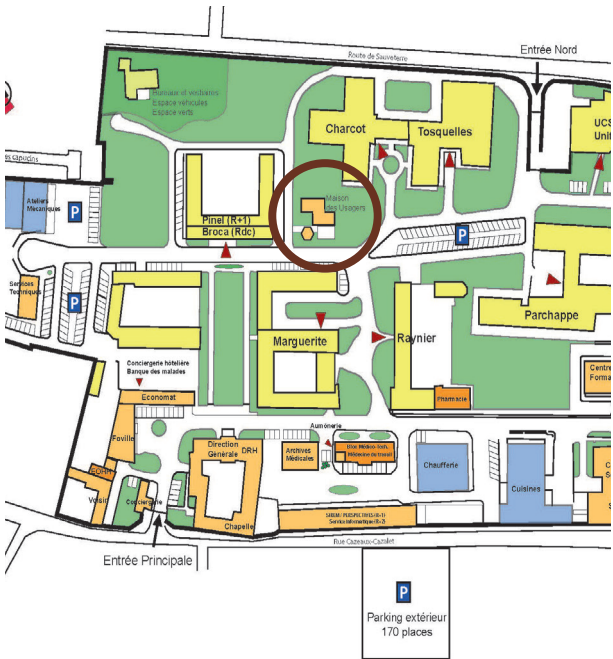
Je reçois une confirmation
par mail ou par téléphone



Je vais au RDV

**Pour information le Point d'Accès au Droit
existe dans d'autres structures du département
comme Bordeaux, Langon, Lormont...)**

PLAN



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CH

